



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies  
et auprès des institutions spécialisées à Genève

**WG UPR 17 – République Centrafricaine**  
***Intervention de la Belgique***  
Date : 25 octobre 2013

**Monsieur le Président,**

La Belgique remercie la République Centrafricaine, le Haut-commissariat aux droits de l'homme et les différents acteurs de la société civile, pour les rapports et contributions qu'ils ont préparés dans le cadre de cet examen périodique universel.

La Belgique regrette la détérioration de la situation des droits humains depuis le premier examen. Cependant, mon pays est conscient des défis qui se posent pour la République Centrafricaine suite à la crise de mars dernier et l'effondrement total de l'ordre public.

Mon pays attache une importance particulière à l'engagement au respect total des droits humains, au règlement pacifique des différends et à la lutte contre l'impunité. La situation des enfants touchés par les conflits armés est également une préoccupation importante de la Belgique.

Dans ce contexte, mon pays recommande à la République Centrafricaine de :

**R1:** Rétablir l'Etat de droit sur tout le territoire en permettant à l'armée, la police, la gendarmerie et la douane d'exercer leurs fonctions.

**R2:** Renforcer la lutte contre l'impunité en poursuivant effectivement les personnes soupçonnées de violations des droits humains.

**R3:** Assurer que tout combattant qui s'est rendu coupable de violations des droits humains ne soit pas intégré dans les services de sécurité conventionnels.

**R4:** Rédiger un plan d'action pour la libération et la réintégration des enfants soldats dans la société.

**Je vous remercie Monsieur le Président.**